

## Master 2 Urbanisme et aménagement Parcours Urbanisme et Projet Urbain (UPU)

Code [RNCP 31470](#)

### Programme et Objectifs de la formation :

**Le parcours Urbanisme et Projet urbain** vise à un apprentissage de la **démarche de projet territorial et urbain**, préparant pour cela aux métiers de l'urbanisme dans le champ de la **maîtrise d'ouvrage urbaine** et dans celui de la **maîtrise d'œuvre urbaine**.

#### L'objectif du parcours Urbanisme et Projet Urbain est

de doter les étudiant-e-s d'une solide **culture sur la ville**, de leur fournir des **savoirs et connaissances** spécifiques sur les logiques de la **prospective territoriale**, de la **planification urbaine** et du **projet**, mais aussi sur les **différents registres de politiques** qui accompagnent la fabrique urbaine. Il s'agit par ailleurs de leur apprendre à maîtriser les outils de compréhension des territoires et de conception et représentation de projets (enquêtes, dessin manuel, dessin assisté par ordinateur, cartographie et systèmes d'information géographique), nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste. Si la formation s'appuie principalement sur des expériences portant sur différents terrains français, des cours sensibilisent les étudiant-e-s à la connaissance d'autres contextes européens.

**Quelles compétences ?** A l'issue de la formation, les étudiant-e-s développent plusieurs champs de compétences propres aux activités de l'urbaniste. Celles-ci relèvent de la connaissance des territoires, de la planification et de la mise en projet des orientations stratégiques (observation, étude, analyse et évaluation, prospective et diagnostic de territoire, spatialisation des projets de territoire et planification stratégique, aide et préparation des politiques publiques urbaines et territoriales), de la programmation et de la composition urbaine, de l'aménagement et du projet urbain (mise en œuvre et conduite d'opérations) et de la gestion territoriale (droit du sol, politique de la ville, gestion d'opération).

**Quelques chiffres clefs.** Le master *Urbanisme et Projet Urbain* forme chaque année une quarantaine d'étudiant-e-s et enregistre plus de 95% de réussite. Au cours de l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, la majeure partie des étudiant-e-s (plus de 85%) trouve un emploi dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement.

**Le parcours Urbanisme et Projet urbain** est cohabilité avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et fait partie des diplômes reconnus pour l'obtention de la qualification aux métiers de l'urbanisme délivrée par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU). En 2ème année, le master est proposé en alternance et permet aux étudiant-e-s de l'effectuer dans le cadre de contrats d'apprentissage, de professionnalisation ou de stage. Le master 2 est également ouvert aux étudiant-e-s en formation continue.

**L'insertion professionnelle.** Le diplôme, reconnu par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), permet l'inscription de droit sur la liste de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), qui amène à la qualification après deux ans d'exercice. Les diplômé-e-s se placent en France ou à l'étranger, dans les services des collectivités territoriales, les sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales (d'aménagement), les agences d'urbanisme, les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, dans les cabinets d'architecture, d'urbanisme et de paysage, dans les bureaux d'études privés, les sociétés de conseil et d'expertise, ou encore au sein de bailleurs sociaux et promoteurs privés.

Par ailleurs, des étudiant-e-s sont amené-e-s à poursuivre leur carrière universitaire en développant une activité de recherche à travers un doctorat en Urbanisme.

## Contenus pédagogiques :

### Semestre 9 -

---

Semestre 9	
Production urbaine et montages opérationnels	12 ECTS
- EC Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	6 ECTS
- EC Stratégie foncière et montages opérationnels	6 ECTS
Planification et fabrique urbaines en débats	12 ECTS
- EC Civics : fabrications plurielles de la ville	6 ECTS
- EC Planification et prospective territoriales	6 ECTS
Paysage, ville nature et transition	3 ECTS
Projet de fin d'études 1 – Méthodologie du PFE	3 ECTS

### Semestre 10

---

<b>Politiques urbaines (FC)</b>	<b>6 ECTS</b>
- EC Habitat et renouvellement urbain	3 ECTS
- EC Mobilités, déplacement et action publique	3 ECTS
<b>Projection et conception urbaines (FC)</b>	<b>6 ECTS</b>
- EC Atelier de projet 1	3 ECTS
- EC Atelier de projet 2	3 ECTS
<b>Urbanismes d'après ? (FC)</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>Vie Professionnelle (FC)</b>	<b>6 ECTS</b>
<b>Projet de fin d'études 2</b>	<b>9 ECTS</b>
<b>Politiques urbaines (RE)</b>	<b>6 ECTS</b>
- EC Habitat et renouvellement urbain	3 ECTS
- EC Mobilités, déplacement et action publique	3 ECTS
<b>Projection et conception urbaines (RE)</b>	<b>6 ECTS</b>
- EC Atelier de projet 1	3 ECTS
- EC Atelier de projet 2	3 ECTS
<b>Urbanismes d'après ? (RE)</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>Vie Professionnelle (RE)</b>	<b>6 ECTS</b>
<b>Projet de fin d'études 2</b>	<b>9 ECTS</b>

## Modalités d'enseignement

Présentiel

## Condition d'admission

Sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

## Coût de la formation en apprentissage :

Entreprises privées ou assimilées (Association, EPIC, etc.)

Type de coût : Le montant financé par votre OPCO peut varier selon votre branche professionnelle. Pour connaître la prise en charge réelle de votre OPCO définie selon votre IDCC, vous pouvez consulter le site de votre

OPCO ou le tableau de France Compétences.

Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT.

Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

## Accessibilités aux personnes en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec une adaptation possible du rythme pédagogique et des modalités d'évaluation.

Prenez contact avec notre référente handicap Claudia ARAUJO, [claudia.araujo@ifa-alpes.fr](mailto:claudia.araujo@ifa-alpes.fr)

Au sein de l'UGA, [un service](#) dédié existe afin d'aménager les études et d'accompagner dans la vie étudiante.

Contact Référent handicap de l'UGA : [accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr)

## Rythme d'alternance :

CF le calendrier de l'alternance

## Lieu de formation :

**Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)**

14 bis avenue Marie Reynoard

38100 GRENOBLE

## Contact UGA Scolarité - admission :

Lucile BLANC

UFR IUGA

14 avenue Marie Reynoard

38100 GRENOBLE

[tiphaine.dumoulin1@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:tiphaine.dumoulin1@univ-grenoble-alpes.fr)

## Contact UGA Formation Continue et Alternance :

Stéphanie Duranti

Direction Formation Continue et Apprentissage

Référente formation continue de l'IUGA

[stephanie.duranti1@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:stephanie.duranti1@univ-grenoble-alpes.fr)

04 76 01 26 16

## Contact Centre de Formation des Apprentis : CFA FormaSup Isère Drôme Ardèche

Claudia Araujo, Conseillère apprentissage & référente handicap

04.76.84.56.52,

[claudia.araujo@formasup-ida.com](mailto:claudia.araujo@formasup-ida.com)

3 avenue Marie Reynoard - 38100 GRENOBLE

**Le Centre de Formation d'Apprentis FormaSup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement,** le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'Université Grenoble Alpes.